

DE TOUT C(H)ŒUR !

LE LIEN FRATERNEL AVEC TOUS LES ACTEURS DE LA LITURGIE DU DIOCÈSE

Un « de tout c(h)œur » nouveau pour ceux qui servent la liturgie

C'est un nouveau « de tout c(h)œur » que nous nous présentons aujourd'hui. Destiné auparavant aux seuls chanteurs et musiciens, il est désormais publié à l'intention de tous ceux qui agissent d'une manière ou d'une autre au service de la liturgie.

C'est le Concile de Vatican II qui a demandé que soit créé dans chaque diocèse un service consacré à la *pastorale liturgique*. La liturgie revêt, en effet, un enjeu pastoral. Déjà, le pape St Pie X nous l'avait fait comprendre lorsqu'il précisait, en 1903, que pour retrouver un véritable esprit chrétien, chacun d'entre nous doit aller puiser à cette source première et véritable qu'est la liturgie. C'est dire la responsabilité des personnes qui accomplissent un service liturgique : Leur souci ne doit pas être de défendre la manière de célébrer qu'ils préfèrent, mais de mettre en œuvre les liturgies dans le but de permettre au plus grand nombre d'y participer, c'est-à-dire d'y être tellement associés afin qu'ils puissent y recevoir l'énergie spirituelle qui ranimera ou

renforcera leur vitalité de croyant.

Les formations que nous proposons encore à partir de septembre visent à ce que les servants de la liturgie que vous êtes gardent ce souci d'acquiescer ou de renforcer les compétences indispensables à l'accomplissement de cette belle mission.

Cette année, nous fêterons le 3 décembre, les 50 ans de la promulgation de la constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la Sainte Liturgie. Afin célébrer l'évènement comme il se doit, l'équipe diocésaine organisera dès la rentrée prochaine une soirée anniversaire dans chaque doyenné sur le thème : « *La réforme liturgique a 50 ans : chance ou déchéance* ». N'hésitez

pas à demander à votre doyen ou à l'équipe de doyenné, la date qu'ils ont choisie pour accueillir cette rencontre.

Une bonne nouvelle pour conclure : A partir de la rentrée de septembre, l'équipe diocésaine liturgie et sacrements comptera en son sein un membre de plus. Il s'agit de Maïgwen Vallaëys. Avec Marie-Thérèse Delahaye et Véronique Régent les autres membres de l'équipe diocésaine, je lui souhaite la bienvenue et nous remercions Mgr Garnier de l'avoir nommée à cette mission au service de la liturgie. Ad multos annos, Maïgwen !

Abbé Bertrand ESTIENNE responsable du service diocésain de la liturgie

Dernière Minute :

Le Père Bruno Feillet a été appelé devenir évêque auxiliaire du diocèse de Reims.

Son ordination épiscopale aura lieu le dimanche 22 septembre à 16h à la Cathédrale Notre-Dame de Reims.

Le chœur diocésain cambrésien est invité à s'associer au chœur diocésain rémois.

Dans ce numéro :

Edito	1
CML	2
Servants d'autel	2
Fleurir en liturgie	3
CDAS	3
Agenda	4



La Commission de Musique Liturgique



La Commission de Musique Liturgique (CML) a pour mission d'aider les chorales, les chantres-animateurs et instrumentistes qui animent les liturgies dans notre diocèse.

Pour remplir cette mission, la CML a diverses propositions :



Le chœur diocésain, ouvert à tous, qui anime les célébrations diocésaines et fêtera la musique au mois de juin avec un concert spirituel. Les répétitions, le dimanche à la maison diocésaine de Raismes, sont toujours des bons moments de convivialité, de gaieté et bien sûr de découverte de nouveaux chants.

Des soirées de chants liturgiques, dans chacun des 12 doyennés. Cette année nous découvrirons la « Messe Saint Victorien ». Ces soirées sont l'occasion de rassembler les chantres-animateurs et les choristes d'un même doyenné. Elles ont pour but, non seulement d'apprendre des chants, mais aussi de comprendre leur sens et leur place dans les célébrations.

Des formations pour les personnes qui souhaitent apprendre à chanter et animer les célébrations. Ces formations sont ouvertes à tous, débutants ou animateurs confirmés qui souhaitent approfondir leur connaissances. Cette

année elles auront lieu à Cambrai, Douai et Maubeuge. Si vous êtes intéressés, faites vous connaître auprès de la CML.

La fête de l'Épiphanie à Cambrai, qui constitue le rassemblement annuel de toutes les chorales, les chantres-animateurs et les instrumentistes.

Tout cela sans compter les réponses à vos demandes d'aide ponctuelle. Nous sommes à votre service !

*Béatrice Waignier
Cédric Colombier
Eric Danneels
Eric Hautcoeur
Richard Jankowiak
Véronique Régent*

vero.regent@gmail.com

Les Servants d'autel



Les servants d'autel aident l'assemblée dans l'attitude d'écoute de la Parole et d'accueil de la présence du Christ. Ils contribuent à faire apparaître qu'il nous rassemble.

Dans notre société qui est terriblement cloisonnée par tranches d'âge, la liturgie avec les enfants, avec les jeunes qui peuvent tenir le rôle de cérémoniaire et avec les adultes est signe de notre unité dans la même foi. La dimension familiale de la communauté est aussi manifeste. Les enfants y sont bien à leur place et à l'honneur. Initiés à la profondeur de la prière liturgique, ils en font profiter toute l'assemblée. Par la

grâce du Christ, ce qui est accordé à quelques-uns est au bénéfice de tous.

Les enfants comprennent que Dieu n'agit pas pour nous sans nous. Les jeunes filles, et les garçons aussi, sont très sensibles à la beauté de l'action liturgique. Dans ces signes, ils découvrent une réalité invisible et la façon dont nous sommes associés au Christ présent au milieu de nous.

Cette initiation n'est pas seulement connaissance, mais aussi expérience de la prière. C'est tout un travail qui, dans le cadre des nouvelles orientations, doit être fait en collaboration avec la catéchèse et

les parents. Le service de la célébration eucharistique offre aux jeunes, quelles que soient leurs vocations, une relation personnelle à Dieu.

L'équipe diocésaine des servants d'autel est en cours de reconstitution. Le Père Didier Potier en est l'aumônier.

Vous pouvez le contacter par téléphone au 06 08 83 04 99 ou par courriel : didierpotier@wanadoo.fr



Fleurir en liturgie

Depuis plusieurs années, l'équipe provinciale « fleurir en liturgie » des diocèses de Lille, Arras et Cambrai propose des journées de formation.

Fleurir pour la liturgie, c'est, en effet, bien plus que mettre un pot devant l'autel ou des fleurs dans un vase. Comme pour tous service liturgique, la personne qui fleurit l'église doit viser à faire de son bouquet un moyen d'ouvrir le regard intérieur vers Dieu chez ceux qui porteront le regard extérieur sur la composition florale.

Pour vous aider à réussir dans ce projet, nous vous proposons trois sessions dans l'année 2013-2014 :

- Jeudi 10 Octobre 2013 : **FLEURIR A LA TOUSSAINT**
Grand Séminaire : 74, rue Hippolyte Lefebvre 59000 LILLE

- Jeudi 20 Mars 2014 : **FLEURIR AU TEMPS PASCAL**
Maison du diocèse : 174, rue Léopold Dusart 59590 RAISMES

- Jeudi 12 Juin 2014 : **FLEURIR AU TEMPS ORDINAIRE**
Abbaye Ste Berthe (ND de Vie) 62770 BLANGY SUR TERNOISE

Horaires pour chaque session : de 9h à 18h30

Chaque session est à la fois un temps de retraite, de découverte liturgique, de célébration et, bien entendu, de composition florale.

Contacts et inscriptions : fleurirenliturgie.lac@laposte.net



La Commission Diocésaine d' Art Sacré

La COMMISSION D'ART SACRE du DIOCESE de CAMBRAI au service de l'EGLISE CATHOLIQUE et des EDIFICES CULTUELS

Les 10 membres de la Commission diocésaine d'art sacré (C.D.A.S.) sont nommés par Mgr Garnier. Ceux-ci, de compétences diverses et complémentaires, accompagnent les projets d'aménagements liturgiques, d'entretien, de rénovations des lieux de culte, dans le respect de la Loi de 1905 (Séparation de l'Eglise et de l'Etat).

Cette loi a donné la propriété des églises construites avant 1905 à l'Etat, aux communes. Mais ces églises restent affectés, c'est-à-dire, réservés au

culte catholique. C'est pourquoi on dit que le curé de la paroisse en est l'affectataire.

Dans tout projet de rénovation ou de restauration, le partenariat entre tous les intervenants est le gage d'un PROJET COHERENT réussi, en adéquation avec les droits et devoirs de chacun.

Le premier concerné par cette concertation incontournable, est le Curé de la paroisse, mais également les Equipes liturgiques et pastorales (EAP), le maire de la commune, les entreprises de bâtiment et d'autres partenaires comme la Fondation de France, les Bâtiments de France, des financeurs divers, etc.

Dans toute opération de ce genre, l'appel à la commission diocésaine d'art sacré est incontournable. N'hésitez donc pas à faire appel à la commission ; elle est à votre écoute et répondra favorablement à vos demandes.

Responsable de la commission d'art sacré : Cécile ROGEZ
06 69 14 28 56
marcecil@hotmail.fr

En cas de demande contacter en premier lieu : Mme Caroline BIENCOURT, secrétaire de la commission et archiviste diocésaine
03 27 81 34 96
archivistecambrai@nordnet.fr



Eglise Saint PIERRE à PROUVY, inaugurée le 3 mai 2013 après 10 mois de travaux.



A noter sur votre agenda

CÉLÉBRATIONS DIOCÉSAINES

* **Ordination épiscopale**
du Père Bruno FEILLET
Dimanche 22 septembre à 16h
Cathédrale de Reims
(rendez-vous à 14h pour les choristes)

* **Ordination diaconale**
Dimanche 17 novembre
Cathédrale de Cambrai

* **Bonne année liturgique**
Samedi 30 novembre
17h - 21h30
Abbatiale St Martin à Le Cateau

* **Fête de l'Épiphanie**
Dimanche 5 janvier
Le matin Cathédrale de Cambrai
L'après-midi salle St Aubert

* **Messe chismale**
Mardi 15 avril

FORMATION FONDAMENTALE

Samedi de 9h30 à 12h15
12 octobre
23 novembre
18 janvier
15 mars
17 mai
Maison du diocèse à Raismes

FORMATION FUNÉRAILLES

Mardi de 9h30 à 16h
5 et 26 novembre
Maison du diocèse à Raismes

SESSIONS FLEURIR

Jeudi de 9h à 18h30



19 octobre à Lille
20 mars à Raismes
12 juin à Blangy

SOIRÉES LITURGIE

de 19h à 21h
Mercredi 9 octobre
Mercredi 16 octobre
Mardi 3 décembre
Mardi 10 décembre
Mercredi 15 janvier
Mercredi 29 janvier
Mardi 11 février
Mardi 18 février
Mercredi 12 mars
Mercredi 26 mars
Mardi 8 avril
Mardi 20 mai
Lieu à préciser (se renseigner auprès
de votre doyen ou du service Liturgie
et Sacrements)

SOIRÉES CHANT

de 19h à 21h
Lundi 14 octobre
Mercredi 13 novembre
Lundi 25 novembre

Mercredi 4 décembre

Lundi 20 janvier

Mercredi 5 février

Lundi 17 février

Mercredi 19 mars

Mercredi 2 avril

Lundi 7 avril

Lundi 19 mai

Mercredi 4 juin

Lieu à préciser (se renseigner auprès
de votre doyen ou du service Liturgie
et Sacrements)

CHŒUR DIOCÉSAIN

Dimanche de 15h à 18h



13 octobre
3 novembre
15 décembre
16 février
30 mars
25 mai
22 juin (fête de la musique)
Maison du diocèse à Raismes

SERVICE DIOCÉSAIN
LITURGIE ET SACREMENTS
MAISON DU DIOCÈSE
174 RUE LEOPOLD DUSART
59590 RAISMES

Renseignements complémentaires
au
www.liturgie.cathocamrai.com